

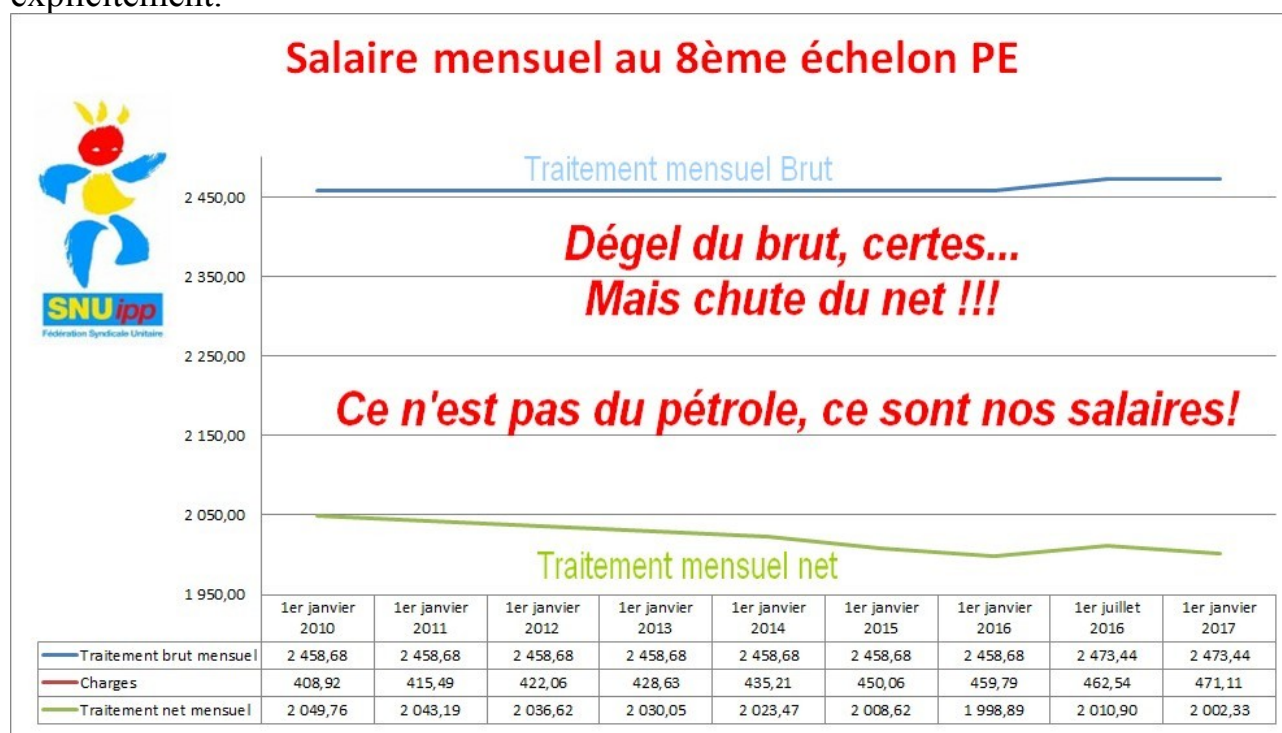


22 mars : Mobilisation dans l'unité pour une réelle augmentation des salaires des fonctionnaires !

Hier, jeudi 17 mars, le gouvernement a annoncé le dégel du point d'indice (+0,6% au 1er juillet 2016). Fidèle à ses mandats d'action dans l'unité, la FSU 28 a une nouvelle fois convié l'ensemble des organisations syndicales afin d'envisager des modalités d'action unitaire face à cette **augmentation symbolique mais pas significative** des salaires des fonctionnaires.

En Eure-et-Loir, **la CFDT et la CGT Fonctions Publiques** ont répondu à notre invitation cette après-midi et partagent notre constat sur l'insuffisance du dégel du point d'indice, notamment au regard de l'évolution de l'inflation (+7%) ou de l'augmentation des prélèvements sociaux sur la période du gel (2010 à 2016).

L'exemple d'un-e professeur-e des écoles en milieu de carrière ci-dessous le prouve explicitement.



Pour exiger une augmentation réelle de nos salaires, la CFDT, la CGT Fonctions Publiques et la FSU 28 ont donc convenu d'appeler à un **rassemblement commun** dans notre département **ce mardi 22 mars à 17h devant la préfecture**.

La FSU et la CFDT Fonctions Publiques appellent à la **grève** ce mardi pour appuyer leurs revendications.